



02139480

Formule IV



Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

12 NOV. 2002

le

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1 Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°.
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°.
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°.

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés. → n°

☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2 Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)**MAP COM****3 Forme juridique (en entier)**

Société Privée à Responsabilité Limitée

4 Siège (rue, numéro, code postal, commune)

rue de la Cathédrale, 39, 4000 Liège

5 Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Liège 116.291

6 Numéro T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

412.051.941

7 Objet de l'acte

Démission – Nomination

Texte de l'acte ou de l'extrait à publier aux annexes du Moniteur belge.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections ; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ; utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce.

D'une assemblée générale tenue le 21 octobre 2002, il résulte qu'a été acceptée la démission de Monsieur Michel Verdbois en qualité de gérant et qu'ont été nommés en qualité de nouveaux gérants pour une durée illimitée Monsieur Pierre Maréchal et Monsieur Alexandre Roth ; conformément aux statuts chacun des gérants disposera des pleins pouvoirs de gestion journalière et sa seule signature sera valable pour toute opération ne dépassant pas 1500 euros ; au delà, la signature conjointe des 2 gérants est nécessaire.

P. Maréchal
gérants

A. Roth

P. MARÉCHAL

ADMINISTRATEUR

A.R.

Grandeur minimum du caractère à respecter

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 13 6009

Numéro du compte : 240-0384477-70

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page